



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20060018

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

14 MAI 2020

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **8783 133 23**

Nom

(en entier) : **L'ESCAPADE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SPRL**

Adresse complète du siège : **RUE DEMARCHOVELETTE 23 5000 NAMUR**

Objet de l'acte : CHANGEMENT SIEGE SOCIAL

OUVERTURE DE LA SEANCE DU 13/02/2020

La séance est ouverte à 18 heure sous la présidence de Monsieur Sébastien Rousseau.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Sont présents ou dûment représentés :

- Monsieur ROUSSEAU Sebastien, gérant.
- Monsieur RAMMELOO Fabian, gérant

La date de la présente Assemblée Générale a été décidée à l'unanimité des voix. Tous les associés étant présents, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points à son ordre du jour.

ORDRE DU JOUR :

- Changement de siège social

L'assemblée générale acte le changement de siège social de Rue de marchovelette 23, 5000 Namur à Rue des tayettes 11,6280 Gerpinnes.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18h30

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 25/05/2020 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).